

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE
de
REUTENBOURG
67440



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2016

 &  03 88 70 60 43

Sous la présidence de Monsieur GEORGER Frédéric, Maire de Reutenbourg.

Etaient présents :

Les adjoints au Maire : MM. LEHMANN Claude et VAUT Patrick.

Les conseillers : MMES NEFF Stéphanie et UMECKER Marie-Antoinette, MM. BURG Denis, MUCKENSTURM Stéphane, VIX Mathieu, WALTHER Christophe et WENDLING Lucien.

Absent excusé : M. HUSSER Cédric ayant donné procuration à M. GEORGER Frédéric.

Avant de débiter la présente séance, Monsieur le Maire sollicite le CM pour ajouter un point à l'ordre du jour : **2016-52. Eclairage public rue du Couvent.**

A l'unanimité, le point est rajouté à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

2016-42. Désignation du secrétaire de séance

2016-43. Adoption du PV de la séance du 1^{er} septembre 2016

2016-44. Rénovation et mise aux normes de la mairie

2016-45. CCPMS : désignation d'un membre pour la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

2016-46. ORANGE – déplacement des réseaux d'Orange rue de la Fontaine et rue de la Côte : signature d'une convention

2016-47. ROSACE Fibre optique : implantation d'un sous-répartiteur optique

2016-48. Ecole Primaire de Marmoutier : demande de subvention pour l'enseignement de la natation 2016-2017

2016-49. CCPMS : rapport d'activité 2015

2016-50. SDEA : rapport 2015 sur la qualité et le service public d'eau potable et d'assainissement

2016-51. SMICTOM de la région de Saverne : rapport 2015 sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

2016-52. Eclairage public rue du Couvent

2016-53. Divers et informations

2016-42 Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire demande aux candidats de se déclarer.

Mme UMECKER Marie-Antoinette, candidate, est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

2016-43 Adoption du PV de la séance du 1^{er} septembre 2016

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2016 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2016-44 Rénovation et mise aux normes de la mairie

Dans le cadre de la mise aux normes de la mairie, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à solliciter d'autres subventions telles que la réserve parlementaire et le FSIL (fonds de soutien à l'investissement local). En effet, suite à la visite du nouveau Sous-préfet le 03 novembre dernier, le dossier concernant la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2017 lui a été remis afin de pouvoir bénéficier de cette subvention dont la nature des travaux est éligible pour cette aide.

Vu la délibération 2016-30 du 26 mai 2016 ;

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de solliciter la réserve parlementaire et le FSIL pour les travaux de rénovation et de mise aux normes PMR de la mairie et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.

2016-45 CCPMS : Désignation d'un membre pour la CLECT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un membre pour la commission locale d'évaluation des charges transférées. En effet, dans le cadre de la fusion de la CCPMS et de la CCRS, toutes les recettes de nos communes qui sont liées à la fiscalité professionnelle seront perçues par la nouvelle entité au 01/01/2017 qui les restituera (en totalité ou partiellement) aux communes à travers les attributions de compensation (AC).

Le régime de fiscalité professionnelle unique (FPU) sera propre à la nouvelle intercommunalité issue de la fusion (régime actuel de l'EPCI de Saverne) qui est imposée par la loi.

Après les explications du Maire, les membres du Conseil décide **à l'unanimité** de nommer M. GEORGER Frédéric comme membre de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT).

2016-46 ORANGE : déplacement des réseaux d'Orange rue de la Fontaine et rue de la Côte : signature d'une convention

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une convention doit être signée entre Orange et la commune pour la mise en souterrain des réseaux rue de la Fontaine et rue de la Côte. Le chiffrage de cette opération est estimé à 4 500 €.

Après examen du chiffrage les conseillers décident **à l'unanimité**, d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette convention.

2016-47 ROSACE Fibre optique : implantation d'un sous-répartiteur optique

La région Grand Est a confié à la société ROSACE, depuis le 05/12/2015, une délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau très haut débit sur le territoire de l'Alsace.

La société ROSACE est ainsi missionnée pour assurer le déploiement d'un réseau de fibres optiques dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Une rencontre s'est tenue au mois de septembre entre le Maire et la société ROSACE afin de connaître l'ensemble du réseau sur le territoire de Reutenbourg et des communes avoisinantes.

Afin de pouvoir déployer le réseau de fibres optiques sur la commune et les territoires voisins, un sous-répartiteur optique (nœud intermédiaire de brassage de la boucle locale optique) doit être installé sur le domaine communal. L'implantation se fera derrière le transformateur situé au croisement de la rue Principale et de la route de Lochwiller. Une convention de servitude doit être signée entre la commune de Reutenbourg et la société ROSACE.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte les termes de ladite convention et autorise le Maire à signer toutes pièces pour l'exécution de la présente délibération.

2016-48 Ecole Primaire de Marmoutier : demande de subvention pour l'enseignement de la natation 2016-2017

Une demande de subvention en date du 14 septembre 2016 a été adressée à la commune de Reutenbourg dans le cadre de la participation financière des communes pour l'enseignement de la natation durant l'année scolaire 2016-2017. Le coût pour la commune se chiffre à 1,70 €/séance /enfant.

11 élèves de Reutenbourg sont concernés par cet enseignement avec un nombre de séances différentes selon les périodes.

Période 1 (12 séances) : $1,70 \times 12 \times 2 = 40,80 \text{ €}$

Période 2 (11 séances) : $1,70 \times 11 \times 3 = 56,10 \text{ €}$

Période 3 (10 séances) : $1,70 \times 10 \times 6 = 102 \text{ €}$

Participation totale = 40,80 + 56,10 + 102 = 198,90 €

Mme NEFF Stéphanie, MM. HUSSER Cédric (procuration à M. GEORGER) et WALTHER Christophe s'abstiennent pour le vote.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le versement de la subvention de 198,90 € à l'école primaire de Marmoutier dans le cadre de l'enseignement de la natation pour l'année 2016-2017.

2016-49 CCPMS : rapport d'activité 2015

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2015 de la communauté des communes du Pays de Marmoutier-Sommerau.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** le rapport présenté.

2016-50 SDEA : rapport annuel 2015 sur la qualité et le service public d'eau potable et d'assainissement

Monsieur le Maire présente le rapport 2015 aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** le rapport présenté.

2016-51 SMICTOM de la région de Saverne : rapport 2015 sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur le Maire présente le rapport 2015 aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** le rapport présenté.

R) Mme UMECKER fait remarquer aux conseillers une différence de collecte des produits recyclés entre le SMICTOM de la région de Saverne et la région de Strasbourg. Les pots de yaourts, par exemple, ne sont pas recyclés sur notre secteur alors que sur Strasbourg pratique la collecte.

2016-52 Eclairage public : rue du Couvent

Monsieur le Maire présente un devis pour la rénovation de l'éclairage public rue du Couvent pour le passage au LED. L'offre de prix de la société EST RESEAUX se chiffre à 25 635,60 € TTC pour un ensemble de 7 mats (couleur grise).

Le Maire précise qu'il va solliciter l'attache du Pays de Saverne Plaine et Plateau pour une éventuelle participation financière. Si telle n'est pas le cas, les travaux ne seront pas engagés.

R) Plusieurs arbres sont malades sur la place de l'Eglise et en particulier le gros arbre. Si des travaux de rénovation de l'éclairage public viennent à se réaliser, l'abattage du gros arbre face à l'église et de quelques autres sera inévitable car trop gênant.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les différentes démarches pour la mise en œuvre de la présente délibération.

2016-53 Divers et informations

a) Suite aux coulées de boue de cette année, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des travaux d'entretien de fossés ont été réalisés dans le village pour améliorer l'écoulement de l'eau.

Le PLU communal garantit un emplacement réservé dans la perspective de création d'une noue rue de la Kopp. Afin d'éviter pour certains administrés d'être à nouveau sinistrés, ces travaux consistent à réaliser un fossé peu profond et large afin de recueillir l'eau venant de la Kopp (busage à prévoir) et l'installation d'un gendarme couché pour la dévier des habitations.

Pour ce faire, la commune doit racheter la parcelle de terrain à un propriétaire privé d'une contenance de 16,64 ares. Monsieur le Maire propose de fixer le prix de l'are à 150 euros ce qui représente une somme arrondie à 2500 euros.

Après concertation, le Conseil Municipal donne un accord de principe sur le montant de l'acquisition foncière de la parcelle à 2500 euros ainsi que l'abornage.

b) Intégration de Kleingoeft RPI de Marmoutier

Les services du Département proposent une simulation concernant les horaires de bus. De plus, la ComCom propose à titre indicatif le coût agent accompagnateur.

Horaires des cars	car des matern.	car n°1 des prim.	car n°2 des prim.		car des matern.	car n°1 des prim.	car n°2 des prim.	
	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Début cours matin LMMJV	LMJ	LMJ	LMJ	Début cours AM LMJ
MARMOUTIER (accompagn.)	07:45	07:40	-	-	13:05	13:00	-	
KLEINGOEFT		07:50	-	-		13:10	-	-
SCHWENHEIM	07:50	08:00	-	-	13:10	13:20	-	-
LOCHWILLER	08:00		08:00	-	13:20		13:20	-
REUTENBOURG	08:05		08:05	-	13:25		13:25	-
MARMOUTIER	08:10	08:10	08:10	08:15	13:30	13:30	13:30	13:35
		car des maternelles	car n°1 des primaires	car n°2 des primaires		car des maternelles	car n°1 des primaires	car n°2 des primaires
	Fin de cours Matin LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Fin de cours am LMJ	LMJ	LMJ	LMJ
MARMOUTIER	11:45	11:50	11:50	11:50	15:45	15:52	15:55	15:55
SCHWENHEIM	-	11:55	12:00		-	15:57	16:00	
KLEINGOEFT	-		12:10		-		16:10	
LOCHWILLER	-	12:05	-	11:55	-	16:07	-	16:00
REUTENBOURG	-	12:10	-	12:00	-	16:12	-	16:05
MARMOUTIER (accompagn.)	-	12:15	12:20	-	-	16:17	16:20	-

Cette solution nécessiterait néanmoins l'embauche d'un accompagnateur aux transports scolaires supplémentaire. Le coût de cette embauche serait différent, en fonction de la contractualisation envisagée :

Contrat « classique » :

8h/semaine sur 36 semaines scolaires (soit 6h/semaine annualisation sur 52 semaines)

Coût agent :

- Mensuel : 367,88 €
- Annuel : 4 414,56 €

Net à payer agent par mois (salaire versé) : 205,11 €

Contrat CAE :

ATTENTION : Contrat CAE = 20/35^e = 20h/semaine (sur 52 semaines) et soumis à condition d'éligibilité par Pôle Emploi

Coût agent :

- Mensuel : 945,75 €
- Subvention : - 712,36 €
- Soit : 233,68 €
- Annuel : 2 800,68 €

Net à payer agent par mois (salaire versé) : 669,80 €

Le Conseil Municipal prend acte des informations.

c) L'IPAG (institut de préparation à l'administration générale) propose une gamme de formations à destinations des élus pour l'année 2017. Monsieur le Maire transmettra le catalogue des formations à l'ensemble des membres de Conseil.

d) La ville de Marmoutier remercie, dans son courrier du 26/09/216, la commune de Reutenbourg pour le don des pierres calcaires pour les travaux de restauration du Mur Blanc.

e) La fête des aînés aura lieu le dimanche 8 janvier 2017.

f) Une journée de travaux pour la taille des arbres et l'installation des décorations de Noël est fixée au 03 décembre 2016.